

Association COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

Hôtel de ville Les Unelles
50205 COUTANCES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin
2022

FIDORG AUDIT

Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : caen@talenz-fidorg.fr
62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : paris@talenz-fidorg.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- 1) Les membres du Conseil d'Administration ont bénéficié :
 - Concernant la saison théâtrale :
 - Du tarif "abonné" applicable dès la première place achetée ;
 - De 2 places gratuites, offertes sur 3 spectacles définis.
 - Concernant le Festival Jazz sous les pommiers :
 - Du tarif « abonné » applicable dès la première place achetée et de deux places au concert de la soirée Partenaires.
- 2) Certains membres du Conseil d'Administration, en leur qualité de membres bénévoles du Comité Jazz sous les Pommiers, ont bénéficié :
 - D'une place gratuite sur 5 spectacles de la saison 2021/2022 et du tarif abonné sur le reste ;
 - De deux billets gratuits sur le festival Jazz sous les pommiers 2022 (sauf pour Melody Gardot et Ibrahim Maalouf) ;

- Du remboursement de frais de déplacements, repas et billets d'entrée lors des journées de diffusion des plaquettes du TMC et de JSLP et de visionnage de concerts pour de la programmation ou achat photo :
 - Alain André : 358.84 €.

Fait à Caen,

FIDORG AUDIT SAS

Manuel LE ROUX
Commissaire aux Comptes
Associé

FIDORG AUDIT SAS

Aude MARESQ
Commissaire aux Comptes
Associée



TALENZ
AUDIT

Association COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

Hôtel de ville Les Unelles
50205 COUTANCES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice de 9 mois clos le 30 juin 2022
SIREN 312098999

FIDORG AUDIT

Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : caen@talenz-fidorg.fr
62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : paris@talenz-fidorg.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 9 mois clos le 30 juin 2022

A l'Assemblée Générale de l'association COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits marquants » de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte de la COVID-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions de fonctionnement perçues par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen,

FIDORG AUDIT SAS

Manuel LE ROUX
Commissaire aux Comptes
Associé

FIDORG AUDIT SAS

Aude MARESQ
Commissaire aux Comptes
Associée

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE
BILAN AU 30.06.2022

ACTIF	EXERCICE 2022			NET	EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
ACTIF IMMOBILISE						FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	12 553,17	12 553,17	0,00	0,00	0,00	Réserve de Trésorerie	45 734,71	45 734,71
Immobilisations corporelles	155 296,84	114 466,65	40 830,19	31 514,47	31 514,47	Report à nouveau	579 970,69	292 035,32
Immobilisations financières	162,18		162,18	160,65	160,65	Résultat comptable de l'exercice	-2 510,63	287 935,37
TOTAL I	168 012,19	127 019,82	40 992,37	31 675,12	31 675,12	TOTAL I	623 194,77	625 705,40
ACTIF CIRCULANT						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	41 014,70	18 733,27	22 281,43	20 096,84	20 096,84	Provision pour risques	0,00	0,00
Avances et acomptes sur commandes						Provision pour charges	0,00	0,00
Créances	216,00		216,00			TOTAL II	0,00	0,00
- Acompte fournisseur	313 696,15	300,00	313 396,15	170 454,67	170 454,67	FONDS DEBIES		
- Usagers et comptes rattachés	617 184,70		617 184,70	941 618,69	941 618,69	Sur subvention de fonctionnement	0,00	0,00
- Autres						TOTAL III	0,00	0,00
Disponibilités	819 776,07		819 776,07	1 130 230,62	1 130 230,62	DETTES		
Charges constatées d'avance	22 782,13		22 782,13	100 407,19	100 407,19	Dettes financières diverses	294,00	262,00
TOTAL II	1 814 669,75	19 033,27	1 795 636,48	2 362 808,01	2 362 808,01	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 066,09	232 391,74
						Dettes fiscales et sociales	530 113,36	905 594,89
						Autres dettes	9 701,23	1 317,59
						TOTAL IV	906 174,68	1 139 566,22
						COMPTES DE REGULARISATION		
						Produits constatés d'avance	307 259,40	629 211,51
TOTAL GENERAL	1 982 681,94	146 053,09	1 836 628,85	2 394 483,13	2 394 483,13	TOTAL GENERAL	1 836 628,85	2 394 483,13

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	PRODUITS	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contrats de spectacles	747 768,52	430 573,78	Spectacles et activités annexes	792 798,02	345 610,55
Achats de marchandises	59 004,32	22 387,98	Autres produits	179 829,30	137 567,31
Variation de stock	-2 291,89	-720,41	Ventes de marchandises	159 744,77	46 140,10
Autres achats et charges externes	1 128 509,04	1 654 376,07	SOUS TOTAL A	1 132 372,09	529 317,96
Impôts et taxes	89 032,72	29 177,68	Subventions d'exploitation	1 053 825,08	1 198 337,00
Salaires et cachets	924 094,39	656 183,95	Compensation financière ville de Coutances	727 245,75	889 016,61
Charges sociales	386 372,94	98 689,71	Parrainages - mécénats	476 991,52	283 917,19
Dotation aux amortissements	8 083,43	9 547,65	0	0,00	
Dotation aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00	Transferts de charges	51 737,64	4 851,25
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	19 033,27	18 625,97	Reprises sur provisions	18 625,97	379 376,88
Dotations aux fonds dédiés	0,00	66 023,43	Autres produits	1 008,23	
Autres charges	97 864,03		SOUS TOTAL B	2 329 434,19	2 755 498,93
TOTAL I	3 457 470,77	2 984 845,81	TOTAL I (A + B)	3 461 806,28	3 284 816,89
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
TOTAL II	0,00	0,00	TOTAL II	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Différence négative de change	0,00	0,00	Autres intérêts et produits assimilés	1 458,09	1 412,91
TOTAL III	0,00	0,00	Différence positive de change	0	6,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES			TOTAL III	1 458,09	1 419,60
Sur opérations de gestion	8 566,23	4 083,96	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL IV	8 566,23	4 083,96	Sur opérations de gestion	262,00	8 320,65
IMPOTS SUR LES BENEFICES			TOTAL IV	262,00	8 320,65
Impôts sur les bénéfices	0,00	17 692,00	TOTAL DES PRODUITS	3 463 526,37	3 294 557,14
TOTAL V	0,00	17 692,00	DEFICIT	-2 510,63	0,00
TOTAL DES CHARGES	3 466 037,00	3 006 621,77			
EXCEDENT	287 935,37	287 935,37			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens			Prestations en nature	32 924	148 516
- Locaux municipaux	21 244	15 818	- Ville de Coutances (Hors investissements)	2 554	47 843
- Matériel	28 517	26 605	- Conseil Départemental	13 973	
Mise à disposition gratuite de services			- CMB	1 200	16 235
- Personnel (ville)	9 859	6 856	- Partenaires privés	14 083	9 820
- Personnel (autre)	14 973	9 820	- Centre d'Animation	9 859	0
- Prestations	74 593	163 315	- Office de la Jeunesse	74 593	222 414
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 540 630	3 516 971	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 540 630	3 516 971

ANNEXE

1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE

- IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS (CF TABLEAU)*
- IMMOBILISATIONS FINANCIERES*
- TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS*

2-2 - ACTIF CIRCULANT

- STOCKS (CF TABLEAU)*
- CREANCES*
- DISPONIBILITES*

2-3 - COMPTES DE REGULARISATION

- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE*

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1 - FONDS ASSOCIATIFS

- FONDS PROPRES*

3-2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- PROVISION POUR CHARGE*

3-3- FONDS DEDIES

- SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT*

3-4- DETTES

- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES*
- DETTES FISCALES ET SOCIALES*
- AUTRES DETTES*

3-5.- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- CREANCES*
- DETTES*

3-6- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

3-7- COMPTE DE REGULARISATION

4 - DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 - SUBVENTIONS ET COMPENSATION FINANCIERE

4-2 - PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

4-3 - TRANSFERTS DE CHARGES

4-4 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

5 - EFFECTIFS

6- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

NOTE DE PRESENTATION

Notre association, le CCAC, a été historiquement créée pour favoriser le développement de la saison du théâtre et le festival Jazz sous les pommiers.

Dès le départ elle a travaillé avec l'équipe municipale du Théâtre et a réservé un de ses collèges d'adhérents aux bénévoles du festival et de la saison.

Au fur et à mesure des années, le CCAC a créé des postes (administrateur, comptabilité, médiation, communication, production) en complément de ceux du service théâtre de la Ville, s'est affilié à des réseaux nationaux et internationaux (ONDA, AJC, etc...) et, s'appuyant en particulier sur sa structure administrative a su obtenir des financements européens au même titre que les festivals d'Avignon, Aix en Provence, etc... (5 festivals français).

Le toilettage de ses statuts a redonné une place encore plus grande dans son fonctionnement aux bénévoles et particulièrement au Comité du festival.

C'est donc naturellement que le CCAC est candidat à poursuivre autrement via une Délégation de Service Public le travail entamé, il y a plus de trente ans maintenant, de conception et mise en œuvre de la saison culturelle du théâtre de Coutances et du festival Jazz sous les pommiers (appellation dont elle détient les droits).

Argumentaire complémentaire

Parce que nos adhérents sont soit des bénévoles du festival ou de la saison du Théâtre, soit des abonnés du festival ou de la saison du Théâtre.

Parce que nous connaissons les acteurs, les outils, le terrain.

Parce que nous avons un savoir-faire, une reconnaissance des tutelles et du public.

Parce que nous avons les contacts techniques, partenariaux, logistiques...

Parce que nous en avons envie et que notre motivation est intacte.

Nous avons les moyens financiers en apports (et en trésorerie) et humains d'assurer la continuité du service public.

Parce que nous avons construit sur la durée un réseau de contacts locaux, nationaux et internationaux qui faciliteront la mise en œuvre du projet.

Parce que l'association a fait ses preuves dans la gestion des partenariats publics, privés et professionnels.

Parce que l'association a toujours veillé à travailler avec les publics empêchés, ou en situation de handicap.

Parce que l'association a toujours veillé à pratiquer une politique de prix de places abordable ou plus grand nombre avec des tarifs en particulier pour les jeunes, les chômeurs et les bénéficiaires des minimas sociaux.

Références réseaux internationaux, nationaux et locaux.

Réseaux : le CCAC est adhérent de l'AJC, de réseaux regroupant 70 structures (festivals et salles de jazz) en France et en Europe depuis 1994, de Zone Franche (réseau regroupant les acteurs des musiques du monde en France) depuis 2004.

Le CCAC participe depuis 35 ans aux réunions de programmeurs organisés par l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique) à travers les RIDA et les rencontres nationales musique.

Le Bureau Export a choisi le festival et donc le CCAC pour y organiser une très grosse manifestation d'envergure internationale : Les Jazz Export Days. La plus grosse manifestation internationale (en direction des programmeurs du festival) jamais organisée en France.

Le CCAC en 2010 a été retenu pour trois ans par la commission européenne parmi 64 dossiers européens en France pour développer le volet européen de sa programmation.

Réseaux locaux :

Le CCAC travaille en permanence avec les services et structures culturels ou socio-culturels de la Ville et de la CMB, l'Office de Tourisme, les établissements d'enseignements (lycées, collèges, écoles, maisons familiales et rurales, centre d'apprentissage), les IME, ESAT, l'EHPAD, la maison d'arrêt de Coutances, est adhérent de l'UCAC, et pour son travail de programmation est en lien serré avec les théâtres ou salles de musiques actuelles du centre-Manche.

Le CCAC a l'expérience et la gestion complète des intermittents qui viennent, en régie, compléter les équipes permanentes.

FAIT MARQUANTS

La propagation du virus COVID 19, a impacté la saison et le déroulement du 41ème festival de Jazz. Nous avons bénéficié des aides au paiement et des réductions de cotisations sociales d'un montant de 30 711€,

Notre exercice comptable est sur 9 mois du 01 octobre 2021 au 30 juin 2022, car l'exercice précédent nous avons inclus notre festival 2021 dans l'exercice, nous avons repris notre date de fin d'exercice au 30 juin comme les années précédentes,

1- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Les comptes annuels de l'exercice 2021/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01 ».

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les charges et les produits sont enregistrés en EUROS Hors Taxes.

1.2 - L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les amortissements et les stocks :

Amortissements

- Les immobilisations non décomposées sont amorties en fonction des durées d'usage.
- Concernant les immobilisations décomposées, la structure est amortie en fonction de la durée d'usage et les composants sont amortis sur la durée normale d'utilisation ou sur la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Stocks :

évalués au coût d'acquisition, article par article, selon la méthode du prix de revient moyen pondéré ou du dernier prix.

Certains articles dont la vente est devenue aléatoire ont fait l'objet d'une dépréciation

- Cartes postales: il est retenu une dépréciation de 50%.
- Affiches: il est retenu une dépréciation de 10% par année d'ancienneté avec un maximum de 90%.
- Textiles et autres: il est retenu à compter de l'exercice 2015-2016 une dépréciation de 10%.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

Les engagements en matière de pensions et retraites n'ont pas été constatées sous forme de provision

Le montant des engagements, en fonction des hypothèses suivantes retenues, à savoir:

- Taux d'inflation: 3,22

est estimé à:

- 22 960,74€ en retenant la méthode actuarielle rétrospective (à savoir, les indemnités de fin de carrière sont calculées à partir des droits acquis par le salarié depuis son entrée dans l'entreprise jusqu'à la clôture de l'exercice)

Il y a lieu de préciser que le calcul de l'engagement de retraite a été effectué suivant l'hypothèse selon laquelle c'est le salarié qui décide de sa mise en retraite; en conséquence, les indemnités sont soumises aux charges sociales.

DSP

Une Délégation de Service public a été signée avec la ville de Coutances le 1er septembre 2021 pour une durée de 5 ans. Elle encadre la conception et la mise en œuvre de la saison culturelle du théâtre municipal et du festival Jazz sous les pommiers. Elle prévoit la mise en place d'une compensation financière déterminée annuellement.

A l'issue de cette DSP, l'association devra restituer gratuitement, à la commune, l'ensemble des biens mis à disposition par cette dernière ainsi que les biens acquis dans le cadre de cette délégation. une nouvelle dsp est entrée en vigueur au 01/09/21.

Contributions volontaires

conformément au plan comptable des associations, les contributions volontaires significatives ont fait l'objet d'une évaluation (en HT ou TTC suivant les données reçues) portée au pied du compte de résultat. Les informations qualitatives concernant les contributions volontaires non chiffrées sont portées ci-après au chapitre 6.

1.3 - La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS VALEURS AU 30 JUIN 2022

N°	Désignation	Etat(*)	Date d'acqu.	Valeur ouverture	Ent rées et Vir ement	Sorties et Vire ment	Valeur clôture	M	Durée	Taux (%)	Amortis. antérieurs	Dotation	Reprises	Cumul amortis.	VNC
20500000 - CONCESSIONS DROITS BREVETS LOGICIEL															
1	Licence DV-LOG Interpaye		09/02/1997	913,17			913,17	L	12	100,00	913,17			913,17	
2	MICROSOFT PACK OFFICE PRO03		01/04/2007	350,00			350,00	L	12	100,00	350,00			350,00	
3	SITE INTERNET WILSON		14/09/2007	2 090,00			2 090,00	L	12	100,00	2 090,00			2 090,00	
4	INTERNET ESPACE WILSON		01/03/2015	6 900,00			6 900,00	L	12	100,00	6 900,00			6 900,00	
5	INTERNET ESPACE WILSON		01/09/2015	2 300,00			2 300,00	L	12	100,00	2 300,00			2 300,00	
Total Compte : 20500000				12 553,17			12 553,17				12 553,17			12 553,17	

N°	Désignation	Etat(*)	Date d'acqu.	Valeur ouverture	Ent rées et Vir ement	Sorties et Vir ement	Valeur clôture	M	Durée	Taux (%)	Amortis. antérieurs	Dotation	Reprises	Cumul amortis.	VNC
21540000 - MATERIEL ET OUTILLAGE															
6	PRATICABLES		08/02/1988	690,39			690,39	L	12	100,00	690,39			690,39	
7	AMPLI POLYTONE		19/03/1988	1 067,52			1 067,52	L	12	100,00	1 067,52			1 067,52	
8	1 LASER SONY		12/06/1997	112,50			112,50	L	12	100,00	112,50			112,50	
9	EXPOSITION D'AFFICHES JSLP		08/04/1999	2 022,45			2 022,45	L	12	100,00	2 022,45			2 022,45	
10	EXPOSITION D'AFFICHES JSLP		18/04/2000	509,87			509,87	L	12	100,00	509,87			509,87	
11	BATTERIE HOHNER		11/01/2000	1 490,96			1 490,96	L	12	100,00	1 490,96			1 490,96	
12	BATTERIE HOHNER		08/02/2000	494,01			494,01	L	12	100,00	494,01			494,01	
13	COMBINE TV C55/MAGNETO SCOPE PH		09/11/2000	381,12			381,12	L	12	100,00	381,12			381,12	
14	BATTERIE HOHNER		20/09/2002	1 229,08			1 229,08	L	12	100,00	1 229,08			1 229,08	
15	EXPOSITION D'AFFICHES JSLP		24/04/2003	459,88			459,88	L	12	100,00	459,88			459,88	
16	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE		30/03/2004	360,40			360,40	L	12	100,00	360,40			360,40	
17	ENSEMBLE BATTERIE HOHNER		26/10/2004	1 071,95			1 071,95	L	12	100,00	1 071,95			1 071,95	
18	ENSEMBLE BATTERIE HOHNER		26/10/2004	409,67			409,67	L	12	100,00	409,67			409,67	
19	FENDER TWIN REVERB 65		26/10/2004	961,54			961,54	L	12	100,00	961,54			961,54	

20	FLIGHT CASE A ROULETTE POUR AM	28/02/2005	380,00		380,00	L	12	100,00	380,00			380,00				380,00
21	1 HOUSSE ETUI DUR DE CONTREBASS	10/01/2006	285,00		285,00	L	12	100,00	285,00			285,00				285,00
22	1 CONTREBASS E CBE3	10/01/2006	3 018,67		3 018,67	L	12	100,00	3 018,67			3 018,67				3 018,67
23	1 CELLULE POUR CONTREBASS E SCH	05/05/2006	518,00		518,00	L	12	100,00	518,00			518,00				518,00
24	1 HARTKE TETE 2X250W (BIAMPLI)	20/05/2006	384,62		384,62	L	12	100,00	384,62			384,62				384,62
25	1 HARTKE BAFFLE 4X10"400W	20/05/2006	540,13		540,13	L	12	100,00	540,13			540,13				540,13
26	1 HARTKE BAFFLE XL 1X15"200W	20/05/2006	396,32		396,32	L	12	100,00	396,32			396,32				396,32
27	PLAFOND LUMINEUX	03/05/2007	3 762,54		3 762,54	L	12	100,00	3 762,54			3 762,54				3 762,54
28	VIDEOPROJEC TEUR	14/05/2007	1 611,00		1 611,00	L	12	100,00	1 611,00			1 611,00				1 611,00
29	SHUTTER POUR VIDEOPROJEC TEUR	14/05/2007	305,00		305,00	L	12	100,00	305,00			305,00				305,00
30	MAC APPLE MBP 15 CTO	17/01/2008	1 328,61		1 328,61	L	12	100,00	1 328,61			1 328,61				1 328,61
31	BATTERIE PAIRE CHARLY 14"	04/03/2008	277,59		277,59	L	12	100,00	277,59			277,59				277,59
32	BATTERIE RIDE 22"	04/03/2008	270,90		270,90	L	12	100,00	270,90			270,90				270,90
33	BATTERIE RIDE 20"	04/03/2008	227,42		227,42	L	12	100,00	227,42			227,42				227,42
34	BATTERIE CRASH 14"	04/03/2008	140,47		140,47	L	12	100,00	140,47			140,47				140,47
35	BATTERIE CRASH 16"	04/03/2008	167,23		167,23	L	12	100,00	167,23			167,23				167,23

50	KIMEX - ECRAN PROJECTEUR ELECT	23/03/2012	269,98				269,98	100,00	269,98				269,98		
51	LORDEL - BATTERIE OAK CUSTOM	02/05/2013	2 213,73				2 213,73	10,00	1 807,26	166,03			1 973,29		240,44
52	LORDEL - BATTERIE MAPLE CUSTOM	03/05/2013	5 787,58				5 787,58	10,00	4 724,92	434,07			5 158,99		628,59
53	LORDEL - BATTERIE ETUS HARDCAS	04/05/2013	1 590,16				1 590,16	10,00	1 298,20	119,26			1 417,46		172,70
54	ESL - ALIMENTATINS ELECTRIQUES	15/05/2014	376,97				376,97	100,00	376,97				376,97		
55	ESL - ALIMENTATINS ELECTRIQUES	06/06/2014	323,43				323,43	100,00	323,43				323,43		
56	LA FERME MUSICALE - ETUIS	21/05/2014	578,00				578,00	10,00	411,02	43,35			454,37		123,63
57	MACOREST	24/05/2014	564,96				564,96	10,00	401,13	42,37			443,50		121,46
58	MACHINE A CAFE SAECO BLACK - M	01/09/2015	424,15				424,15	100,00	424,15				424,15		
59	IPAD AIR 2 WIFI 64Go - N°DMFQC	15/10/2015	830,00				830,00	100,00	830,00				830,00		
60	DARTY - REFRIGERATE UR CONGELAT	13/04/2017	365,83				365,83	100,00	365,83				365,83		
61	SICM - RXPOSHOW VELOUR NOIR	10/05/2017	842,40				842,40	100,00	842,40				842,40		
62	LAVE VAISSELLE OUEST EQUIPEMEN	20/05/2017	1 806,00				1 806,00	20,00	1 484,93	321,07			1 806,00		
63	ENCEINTES - WOODBRASS	03/04/2018	541,52				541,52	20,00	351,37	81,23			432,60		108,92

64	ENCEINTE HARMAN ONYX NOIR	14/09/2018	400,03		400,03	L	60	20,00	224,02	60,00	284,02	116,01
65	AUVISYS ACOUSTIQUE SAA	18/05/2020	3 965,40		3 965,40	L	60	20,00	890,01	594,81	1 484,82	2 480,58
66	MODUL LAB BAR	14/05/2020	17 200,57		17 200,57	L	84	14,29	2 778,02	1 842,92	4 620,94	12 579,63
133	AS PANNEAUX SMH	25/04/2022	###		5 642,90	L	36	33,33		344,84	344,84	5 298,06
134	ASSO LES PLASTIQUEUR S decorati	27/06/2022	###		5 000,00	L	60	20,00		11,11	11,11	4 988,89
Total Compte : 21540000			83 764,73 ###		94 407,63				63 487,66	4 061,06	67 548,72	26 858,91

N°	Désignation	Etat(*)	Date d'acqu.	Valeur ouverture	Ent rée s et Vir em ent	Sorti es et Vire men t	Valeur clôture	M	Durée	Taux (%)	Amortis. antérieurs	Dotation	Reprise s	Cumul amortis.	VNC
21810000 - AGENCEMENTS, INSTALLATIONS															
67	COCORRECTION ACOUSTIQUE		13/03/2009	624,00			624,00	L	12	100,00	624,00			624,00	
68	AUVISYS CORRECTION ACOUSTIQUE		03/04/2009	1 770,00			1 770,00	L	60	20,00	1 770,00			1 770,00	
69	ATECH - TRAITEMENT BASSES REQU		27/04/2012	1 932,00			1 932,00	L	60	20,00	1 932,00			1 932,00	
70	RUAUD DOUBLET ALIMENTATION 63		10/05/2017	755,00			755,00	L	60	20,00	625,81	129,19		755,00	

71	SARLEC PLAFOND LUMINEUX JAZZ		20/05/2019	2 400,00			2 400,00	L	120	10,00	504,00	180,00	684,00	1 716,00
127	MODUL LAB terrasse nouvea ubar	###	28/02/2022		###	787,50		L	60	20,00		52,94	52,94	734,56
128	MODUL LAB TERRASSE NOUVEAU BAR	###	05/04/2022		###	1 837,50		L	60	20,00		87,79	87,79	1 749,71

Total Compte : 21810000														
				7 481,00	###	10 106,00					5 455,81	449,92	5 905,73	4 200,27

N°	Désignation	Etat(*)	Date d'acqu.	Valeur ouverture	Ent rée et Vir em ent	Sorti es et Vir em ent	Valeur clôture	M	Durée	Taux (%)	Amortis. antérieurs	Dotations	Reprise s	Cumul amortis.	VNC
21830000 - MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU															
72	ENSEMBLE DE BUREAU		03/12/2004	700,00			700,00	L	12	100,00	700,00			700,00	
73	HP PORTABLE COMPAQ NX9420		01/04/2007	1 345,00			1 345,00	L	12	100,00	1 345,00			1 345,00	
74	FNAC ORDINATEUR PORTABLE		29/04/2009	485,96			485,96	L	12	100,00	485,96			485,96	
75	ORDINATEUR PORTABLE YSIPC - AS		15/05/2014	440,83			440,83	L	12	100,00	440,83			440,83	
76	PROXI WIFI POURNITURES CABLAGE		20/05/2019	4 840,58			4 840,58	L	60	20,00	2 710,73	726,09		3 436,82	1 403,76
77	LOGITECH CONFERENCE CAM CONNEX		16/06/2020	540,80			540,80	L	36	33,33	187,76	135,20		322,96	217,84

78	ILIANE DYNABOOK TOSHIBA	15/05/2020	1 088,00		1 088,00	L	36	33,33	409,01	272,00	681,01	406,99	
79	ILIANE PC HP PRO BOOK 450G8 MI	20/08/2021	1 277,00		1 277,00	L	360	3,33	48,48	31,93	80,41	1 196,59	
126	STATION BUREAUTIQUE HP ELITEDE	07/03/2022	###		719,00	L	36	33,33		75,89	75,89	643,11	
129	DELL ORDINATEUR G15 5510	30/03/2022	###		932,24	L	36	33,33		78,55	78,55	853,69	
130	2 ACER TRAVELMATE P2 TMP215-53	20/04/2022	###		1 440,00	L	36	33,33		94,67	94,67	1 345,33	
Total Compte : 21830000										6 327,77	1 414,33	7 742,10	6 067,31

Total Compte : 21830000										10 718,17	###	13 809,41	6 327,77	1 414,33	7 742,10	6 067,31
--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

N°	Désignation	Etat(*)	Date d'acqu.	Valeur ouverture	Ent rée s et Vir em ent	Sorti es et Vire men t	Valeur clôture	M	Durée	Taux (%)	Amortis. antérieurs	Dotation	Reprise s	Cumul amortis.	VNC
80	8 GUERIDONS REF:1904		11/05/1996	408,57			408,57	L	12	100,00	408,57			408,57	
81	71 CHAISES 58411L NOIRES		11/05/1996	2 110,65			2 110,65	L	12	100,00	2 110,65			2 110,65	
82	6 TABOURETS 1942 NOIRS		11/05/1996	218,61			218,61	L	12	100,00	218,61			218,61	
83	REFRIGERATE UR IGNID ARL 9304		11/05/1996	251,55			251,55	L	12	100,00	251,55			251,55	
84	1 MEUBLE BAR		20/03/1998	121,96			121,96	L	12	100,00	121,96			121,96	
85	2 FAUTEUILS JANEIRO		14/04/1999	121,35			121,35	L	12	100,00	121,35			121,35	
86	1 TABLE JANEIRO		14/04/1999	67,00			67,00	L	12	100,00	67,00			67,00	

107	SESAME - 1 ETAGERE SOFT	12/05/2012	62,62			62,62	L	12	100,00	62,62			62,62	
108	JIBS - 6 TABOURETS	12/05/2012	513,97			469,60	L	120	10,00	469,60	44,37		513,97	
109	MACOREST - 20 TABLES ALU	12/05/2012	2 157,12			1 970,75	L	120	10,00	1 970,75	186,37		2 157,12	
110	MACOREST - 100 CHAISES ALU	12/05/2012	3 080,00			2 813,92	L	120	10,00	2 813,92	266,08		3 080,00	
111	MACOREST - 8 TABOURETS ALU	12/05/2012	364,00			332,55	L	120	10,00	332,55	31,45		364,00	
112	JIPS - 8 TABOURETS	11/03/2015	474,00			474,00	L	12	100,00	474,00			474,00	
113	IKEA - 9 CANAPES KLIPPAN	08/05/2015	1 492,44			1 492,44	L	12	100,00	1 492,44			1 492,44	
114	IKEA - 13 POUFS KLIPPAN	08/05/2015	639,21			639,21	L	12	100,00	639,21			639,21	
115	IKEA - 4 TABLES BASSES LACK NO	08/05/2015	66,52			66,52	L	12	100,00	66,52			66,52	
116	IKEA - 7 CHAISES DE PLAGE	08/05/2015	145,83			145,83	L	12	100,00	145,83			145,83	
117	COMPTOIR EN PIN MASSIF CHESTER	07/05/2016	847,50			847,50	L	120	10,00	432,23	63,56		495,79	351,71
118	IKEA - ENSEMBLE DE CANAPES + H	19/04/2017	469,13			394,34	L	60	20,00	394,34	74,79		469,13	
119	MACOREST - MANGE DEBOUT	19/05/2017	1 192,81			982,73	L	60	20,00	982,73	210,08		1 192,81	
120	SILLASMESAS TABLES PARIS 3	15/05/2017	930,00			768,28	L	60	20,00	768,28	161,72		930,00	
121	MAXI BURO ARMOIRE	17/04/2018	321,60			206,18	L	60	20,00	206,18	48,24		254,42	67,18

122	LC SOLUTION - BUFFET REFRIGERE	04/05/2018	1 900,00		1 900,00	L	60	20,00	1 200,17	285,00		1 485,17	414,83
123	LC SOLUTION - 2 ARMOIRES FROID	04/05/2018	1 600,00		1 600,00	L	60	20,00	1 010,67	240,00		1 250,67	349,33
124	CHRS GRADIN 2019	20/05/2019	795,00		795,00	L	120	10,00	166,95	59,63		226,58	568,42
125	ETAGERE SETIN	30/09/2020	1 454,26		1 454,26	L	36	33,33	55,21	363,57		418,78	1 035,48
131	GITEM ONLINE ATHIES	23/02/2022		###	415,83	L	36	33,33		49,28		49,28	366,55
132	GITEM ONLINE ATHIES	23/02/2022		###	624,17	L	36	33,33		73,98		73,98	550,19
Total Compte : 21840000			35 933,80	###	36 973,80				31 111,99	2 158,12		33 270,11	3 703,69

N°	Désignation	Etat(*)	Date d'acqu.	Valeur ouverture	Ent rée et Vir em ent	Sorti es et Vir em ent	Valeur clôture	M	Durée	Taux (%)	Amortis. antérieures	Dotation	Reprise s	Cumul amortis.	VNC
27100000 - TITR.IMM.AUT.TTRS IMM.ACT															
135	PS COUTANCES		03/06/2022		###		1,53	NA	0						1,53
136	reprise immo financière		01/01/1990	160,65			160,65	NA	0						160,65
Total Compte : 27100000			160,65	###	162,18										162,18
Total Général :			150 611,52	###	168 012,19						118 936,40	8 083,43		127 019,83	40 992,36

(*) : C = Cédée, P = Perte, R = Rebut, S = Sinistre, V = Vol

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières	
- Titres Immobilisés	
Crédit Agricole	
(Parts sociales)	162,18
SOUS-TOTAL	162,18
TOTAL	162,18

Tableau des variations des immobilisations

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Licences	12 553,17	0,00	0,00	12 553,17
TOTAL (I)	12 553,17	0,00	0,00	12 553,17
Immobilisations corporelles :				
Matériel	83 764,73	10 642,90	0,00	94 407,63
Agencement	7 481,00	2 625,00	0,00	10 106,00
Matériel de bureau	10 718,17	3 091,24	0,00	13 809,41
Mobilier	35 933,80	1 040,00	0,00	36 973,80
TOTAL (II)	137 897,70	17 399,14	0,00	155 296,84
Immobilisations financières :				
Titres immobilisés	160,65	1,53	0,00	162,18
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (III)	160,65	1,53	0,00	162,18
TOTAL GENERAL	150 611,52	17 400,67	0,00	168 012,19

Tableau des amortissements

	Début exercice	Dotations	Sorties actif	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Licences	12 553,17	0,00	0,00	12 553,17
TOTAL (I)	12 553,17	0,00	0,00	12 553,17
Immobilisations corporelles :				
Matériel activité	63 487,66	4 061,06	0,00	67 548,72
Agencements	5 455,81	449,92	0,00	5 905,73
Matériel de bureau	6 327,77	1 414,33	0,00	7 742,10
Mobilier	31 111,99	2 158,12	0,00	33 270,11
TOTAL (II)	106 383,23	8 083,43	0,00	114 466,66
TOTAL GENERAL	118 936,40	8 083,43	0,00	127 019,83

2-2 - ACTIF CIRCULANT

- STOCKS AU 30.06.2022

Libellé	Stock initial		Stock final			Variation stock	Provision pour dépréciation
	Quantités	Valorisation	Quantités	Prix unitaire	Valorisation		
JAZZ MAGASIN							
Affiches	19 144	11 108,11	19 459		11 388,23	280,12	7 233,09
Affiches	6 687	8 854,50	7 274		9 700,55	846,05	4 202,75
Cartes	93 433	12 543,80	96 431		13 883,07	1 339,27	6 941,54
t shirt fé	65	325,00	45		225,00	-100,00	22,50
t shirt h	15	75,00	24		120,00	45,00	12,00
Débard	83	581,00	53		371,00	-210,00	37,10
lote bag	139	187,65	79		106,65	-81,00	10,67
chapea	268	643,20	248		595,20	-48,00	59,52
Lunette	289	375,70	249		323,70	-52,00	32,37
Mug 20	20	86,00	15		64,50	-21,50	6,45
Sac	32	288,00	11		99,00	-189,00	9,90
L16 Cré	40	103,42	40	0,278	11,12	-92,30	1,11
M 3 TS	66	140,64	66	5,860	386,76	246,12	38,68
M 1 TS Homme Blanc							
N1 Homme bleu							
N2 Homme blanc							
N3 Homme noir							
N4 Femme bleu							
N5 Femme blanc							
N6 Femme noir							
N7 Sac shopping noir							
N8 Parapluie noir							
N9 Cas	23	111,55	23	4,850	111,55		11,16
N10 Bo	44	266,20	44	6,050	266,20		26,62
Mugs Jf							
O3 TS Homme noir							
O3 TS Homme bleu							
O4 TS femme noir							
O4 TS femme bleu							
O2 Veste sherpa							
O1 Dou	1	25,84	1	25,839	25,84	0,00	2,58
O8 Mug	44	204,98	44	4,659	204,98	0,00	20,50
O5 Cas	14	68,40	14	4,886	68,40	0,00	6,84
O7 Sac	22	40,65	22	1,848	40,65	0,00	4,06
O6 Tou	487	510,20	487	1,048	510,20	0,00	51,02
O9 Bad	85	28,20	85	0,332	28,20	0,00	2,82
TOTAUX		36 568,04			38 530,81		
						1 962,77	18 733,27
L GENERAL					38 530,81		18 733,27

Les valeurs sont indiquées H.T.

- CREANCES

- Usagers et comp. 313 396,15

TOTAL 313 396,15

- Subventions à recevoir

C M B 152 576,50

CONSEIL F 99 700,00

DRAC 79 500,00

INSTITUT F 15 500,00

CNM 2 601,00

SPEDIDAM 29 377,20

ONDA 27 955,00

- Crédit de T.V.A. 144 364,92

- Débiteur divers 50 920,11

- Divers produits à 14 689,97

TOTAL 617 184,70

- DISPONIBILITES

Compte col 78 321,45
evasion

Livret A Cré 136 283,37

Compte sur 600 339,78

Intérêts cou 725,70

Caisses cer 673,77

Caisses cer 111,00

Cartes tatoo

Chèques va 3 247,00

Carte Atout 60,00

Chèques ca

Spot 50 14,00

FDC festiva

TOTAL 819 776,07

2-3- COMPTES DE REGULARISATION

- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
- TS3 AD VITAM	5 750,00
- Horizon live lonny 2023	844,00
- TS3 Vizorek	1 600,00
- VO musiczs	2 650,00
- SNCF	319,10
- North SEA	2 695,00
- Rodrigues billets	-1 193,60
- Déplacements	257,84
- Assurances	6 259,79
- Dom Juan	3 600,00
TOTAL	22 782,13

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1- FONDS ASSOCIATIFS

- FONDS PROPRES	
- Réserve de trésorerie	45 734,71
- Report à nouveau	
292 035,32	
affectation du résultat de	
287 935,37	
	579 970,69
à la clôture de l'exercice	625 705,40
- Résultat de l'exercice (déficit)	-2 510,63
TOTAL	623 194,77

3-2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Provision pour risques et charges	
TOTAL	

3-3- FONDS DEDIES

	A l'ouverture de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	utilisés au cours de l'exercice	A la clôture de l'exercice (dépenses restant à engager)

3-4- DETTES

- DETTES FINANCIERES DIVERSES		
- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
Fournisseurs		186 055,28
Fournisseurs factures non parvenues		180 010,81
	SOUS-TOTAL	366 066,09
- DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Etat et autres collectivités publiques		10 604,95
Charges à payer		30 118,96
Personnel congés payés et autres		118 936,03
Charges sociales sur congés payés et autres		40 454,49
URSSAF/ASSEDIC BASSE-NORMANDIE		161 602,88
ASSEDIC Annecy		21 388,62
AUDIENS		123 035,90
AFDAS Formation professionnelle		1 458,10
F N A S		6 766,48
F C A P		1 166,82
AUTRES CHARGES A PAYER		14 580,13
	SOUS-TOTAL	530 113,36
- AUTRES DETTES		
Divers		9 701,23
	SOUS-TOTAL	9 701,23
	TOTAL	905 880,68

3-5- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- CREANCES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un ans
Actif immobilisé			
- Autres immobilisations financières	162,18		162,18
TOTAL (I)	162,18		162,18
Actif circulant			
- usagers	313 396,15	313 396,15	
- autres créances	617 184,70	617 184,70	
TOTAL (II)	930 580,85	930 580,85	
Charges constatées d'avance	22 782,13	22 782,13	
TOTAL GENERAL	953 525,16	953 362,98	162,18

- DETTES

DETTES	Montant brut	A un an au plus
- emprunt, dettes auprès des Ets de crédit		
- fournisseurs	366 066,09	366 066,09
- personnel	118 936,03	118 936,03
- sécurité sociale et autres organismes sociaux	370 453,42	370 453,42
- état et autres collectivités publiques	40 723,91	40 723,91
- autres dettes	9 701,23	9 701,23
Sous-Total	905 880,68	905 880,68
Produits constatés d'avance	307 259,40	307 259,40
TOTAL GENERAL	1 213 140,08	1 213 140,08

3-6- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provision pour impôts				
Provision pour risques				
Provision pour charges				
TOTAL I				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Provisions pour dépréciation sur stocks et en cours	18 625.97	19 033.27	18 625.97	19 033.27
Provisions pour dépréciation sur comptes clients				
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers				
TOTAL II	18 625.97	19 033.27	18 625.97	19 033.27
TOTAL GENERAL	18 625.97	19 033.27	18 625.97	19 033.27
Dont dotations et reprises				
	- d'exploitation	19 033.27	18 625.97	
	- financières			
	- exceptionnelles			

3-7- COMPTE DE REGULARISATION

- Subventions constatées d'avance	109 882.00 (Conseil Départemental + CMB)
- Produits constatées d'avance	<u>197 377.40</u>
	<u><u>307 259.40</u></u>

4- DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 SUBVENTIONS

C M B	215 581,00
Conseil Régional	232 382,00
Conseil Départemental de la Manche	254 750,00
DRAC	263 190,00
RECTORAT CAEN	-700,00
ARS	4 000,00
INSTITUT Français	22 500,00
ODIA	2 155,00
ONDA	35 967,05
PREFECTURE DDCS	7 000,00
TOTAL	1 036 825,05

4-1-2 COMPENSATION FINANCIERE

VILLE DE COUTANCES	744 245,78
TOTAL	744 245,78

4-2 PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

Partenariats professionnels	
CNM	163 611,16
SPEDIDAM	33 687,50
ADAMI	15 000,00
SOUS-TOTAL	212 298,66
Partenariats privés et prestations	
AG2R LA MONDIALE	15 833,33
SAUR	6 500,00
CONSEIL REGIONAL	4 422,67
CMA	4 500,00
AESIO MUTUELLE	9 166,67
GRDF	1 666,67
INTERBEV	1 250,00
EUROVIA	4 500,00
JAZZ&CO	5 665,00
SOUS-TOTAL	53 504,34

Mécénats d'entreprises

FONDATION BNP MECENAT	40 000,00
SOFICO LECLERC	15 000,00
ELVIA	6 500,00
OCEP	4 500,00
LECAUX	6 500,00
SARLEC	9 000,00
IN EXTENSO	10 000,00
YAMAHA	2 280,00
FIDORG	6 500,00
LABORATOIRE UNITHER	6 500,00
ENSEIGNE FRANCOIS	6 500,00
REO	6 500,00
NOYON	5 000,00
DISGROUP	2 500,00
CMSP	4 648,00
ATECH	1 800,00
ATOLL	4 500,00
MALPLANCHE	4 500,00
BRASSERIE COQ HARDY	4 500,00
BOURGE MARQUET	6 500,00
BRICOMARCHE	5 500,00
PAPECO	6 500,00
LEMASSON	4 110,52
SOCOPA	6 500,00
FLORETTE HOLDING	2 500,00
EASY W3 SARL 245	3 000,00
AXA DELRANC	3 500,00
LOCA+	1 150,00
ENGIE	4 500,00
CEGELEC	3 600,00
JAZZ&CO	9 900,00
SOUS-TOTAL	<hr/> 204 488,52

Mécénats des particuliers

Particuliers	6 700,00
SOUS-TOTAL	<hr/> 6 700,00
TOTAL	<hr/> 476 991,52

4-3 TRANSFERTS DE CHARGES

Refacturation au Centre d'Animation:	16 340,40
Refacturation arrêt de travail personnel ville	30 205,95
IJSS	3 543,91
Divers	1 647,38
TOTAL	51 737,64

4-4 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	CHARGES	PRODUITS
- Pénalités	455,00	
- Régularisations diverses	8 111,23	262,00
TOTAL	8 566,23	262,00

5 - EFFECTIFS

Au cours de l'exercice 2021-2022, l'association a fait appel :

- au personnel rémunéré par la ville de Coutances et par le CCAC depuis le 01er septembre 2021:
 - un directeur,
 - un directeur adjoint,
 - une secrétaire,
 - un aide comptable,
 - une attachée à la programmation et production
 - trois assistantes de communication,
 - une personne chargée de l'accueil des compagnies,
 - une hôtesse d'accueil billetterie (personnel commun au Centre d'Animation),
 - quatre techniciens,
 - un assistant administration,
 - un régisseur général,
 - un personnel d'entretien.

- au personnel rémunéré par le CCAC
 - une administratrice,
 - une chargée des partenariats et assistante de production,
 - une chargée Administration et de Production,
 - une cheffe-comptable
 - une directrice de la communication,
 - une personne chargée des actions culturelles,
 - une assistante de production,
 - deux assistants du directeur technique (intermittent),
 - des CDD pour surcroît d'activité lors du festival.

- au personnel rémunéré par le Centre d'Animation
 - une hôtesse d'accueil billetterie

- aux contributions de bénévoles dont :
 - la trentaine de membres du Comité Jazz Sous Les Pommiers et de bénévoles pour l'accueil du public et la tenue des bars,

6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les informations chiffrées au pied du compte de résultat concernant les contributions volontaires ont été fournies par les prestataires concernés.

Un certain nombre de biens et de services, non chiffrables ou non chiffrés, sont mis à disposition par nos partenaires.

Ville de COUTANCES

mise à disposition de matériel et mobilier divers, notamment :

- mobilier de bureau
- matériel informatique
- véhicule
- matériel technique

Autres contributions volontaires non chiffrées :

- mise à disposition ponctuelle de personnel technique
- fournitures diverses

BENEVOLAT DU C.C.A.C.

La contribution des bénévoles à notre activité est difficile à valoriser. Une estimation faite en tenant compte des réunions mensuelles du comité d'organisation, de la semaine du festival, des commissions et des journées de travail nous permet d'évaluer au moins une participation de 15.116 heures.